

**Gestion des déchets générés en
chimiothérapie**

INS491 – V2

Rédacteur : F. BENIZRI

Date d'application : juin 2006

Mise à jour : Janvier 2012

1 – OBJET

Cette instruction vise à décrire les modalités de traitement sur site des déchets cytotoxiques résultant de l'activité de reconstitution et d'administration des chimiothérapies.

2 – DOMAINE D'APPLICATION ET RESPONSABILITES

Service de Pharmacie : Unité de Reconstitution des Chimiothérapies.

Service de Chimiothérapie ambulatoire.

Autres services pour lesquels des administrations de cytotoxiques sont ponctuellement effectuées.

3 – DOCUMENTS DE REFERENCE

[Circulaire DHOS/E4/DGS/SD.7B/DPPR n°2006-58 du 13 février 2006](#) relative l'élimination des déchets générés par les traitements anticancéreux

4 – DEFINITIONS ET/OU ABREVIATIONS

DASRI : déchet d'activités de soins à risques infectieux.

DAOM : déchet assimilés aux ordures ménagères.

PSM : poste de sécurité microbiologique

5 – DESCRIPTION

Les traitements anticancéreux sont susceptibles de générer, soit lors de la préparation du médicament, soit lors de son administration au patient, plusieurs types de déchets qui ont des modalités d'élimination spécifiques. Une distinction est faite sur la nature des déchets en fonction de la concentration résiduelle en cytotoxiques.

- **Déchets de médicaments anticancéreux concentrés :**

Type de déchets :

- Les médicaments cytotoxiques périmés ou qui doivent être détruits pour toute autre raison (retraits de lot...)
- Reliquats de flacon d'anticancéreux
- Les poches non administrées aux patients
- Les filtres du système de ventilation du PSM

Stockage :

- Contenant final : collecteur en carton « déchets dangereux » avec sac jaune

- Contenant intermédiaire : selon le type de déchet, un conteneur rigide jaune peut être utilisé.

Traitement des déchets :

Ces déchets cytotoxiques doivent toujours être éliminés en suivant une filière spécifique aux déchets dangereux garantissant une incinération à **1200°C**.

- **Déchets souillés de médicaments anticancéreux :**

Type de déchets :

Les déchets souillés de médicaments anticancéreux correspondent à tout le matériel qui a été en contact avec les cytotoxiques au cours du processus de préparation et d'administration :

- Préparation : seringues, aiguilles, spike, flacons vides, gants du manipulateurs, les compresses, les champs, ...
- Administration : seringues, aiguilles de Huber, poches vides, tubulures...
- Extreta
- Equipements individuels de protection souillés (blouse UU non tissé du manipulateur), vêtements professionnels ou linge souillés en cas d'exposition accidentel

Stockage :

- Contenant final : sac rouge
- Contenant intermédiaire : selon le type de déchet, un conteneur rigide jaune peut être utilisé.

Traitement des déchets :

Ces déchets souillés de médicaments cytotoxiques doivent toujours être éliminés en suivant une filière DASRI par incinération à 800°C

- **Déchets d'activités de soins à risques infectieux non souillés de médicaments anticancéreux :**

Type de déchets :

- Administration : dispositifs médicaux en contact avec le patient et non souillés de médicaments anticancéreux : compresses, gants, poches d'hydratation, pansements, saignée, poche vide de culots globulaires...

Stockage :

- Contenant final : sac jaune
- Contenant intermédiaire : un conteneur rigide jaune pour les dispositifs piquants, tranchants ou coupants

Traitement des déchets : circuit spécifique de banalisation des DASRI

- **Déchets assimilables aux ordures ménagères (DAOM) :**

Type de déchets :

- Emballages non souillés
- Equipements individuels de protection non souillés (tenue UU hors blouse du manipulateur, tenue UU de l'aide manipulateur, charlotte, masque)

Stockage :

- Papier / Cartonnage : sac transparent
- Autre : sac noir à ordures ménagères

Traitement des déchets :

- Papier / Cartonnage : circuit de recyclage
- Autre : circuit d'élimination des ordures ménagères

6 – EVALUATIONS

Evaluation de la connaissance de la procédure lors de l'évaluation du personnel.

**MEDICAMENTS
ANTICANCEREUX
CONCENTRES**

- Reliquats flacon
- Médicaments périmés
- Poches non administrées
- Filtres système de ventilation PSM



**Filière déchets
dangereux par
Incinération 1200°C**

**DECHETS SOUILLES
DE MEDICAMENTS
ANTICANCEREUX**

- Dispositifs médicaux souillés utilisés pour la préparation et l'administration des cytotoxiques
- Equipements individuels de protection souillés

**Piquant
Coupant
tranchant**



**Filière DASRI par
Incinération 800°C**

**DECHETS
D'ACTIVITE DE
SOINS A RISQUES
INFECTIEUX**

Dispositifs médicaux en contact avec le patient et non souillés de médicaments anticancéreux

**Piquant
Coupant
tranchant**



**Filière banalisation
DASRI**

**DECHETS
ASSIMILABLES
AUX ORDURES
MENAGERES**

- Emballages non souillés
- Equipements individuels de protection non souillés



**Papier /
cartonnage**

**Autres
DAOM**



Recyclage



DAOM